

Évaluation en Section de Technicien Supérieur (STS) de spécialité tertiaire

[*témoignage publié dans Les Cahiers d'Économie et gestion n°118 juin 2013*]

En juin 2012, j'en avais vraiment assez de corriger des copies minables et de faire des compte rendus à des étudiantes en sanglots. Leila, en particulier, pleurait toutes les larmes de son corps à chaque séance de correction en découvrant sa note qui oscillait entre 2 et 3 sur 20, aussi bien en économie droit qu'en management. Elle me disait en sanglotant « *je ne comprends pas de quoi vous parlez quand vous demandez un plan cohérent et pertinent* ». Dans sa bouche, les mots « plan cohérent » et « plan pertinent » résonnaient avec une telle étrangeté que j'en étais déstabilisée. Leila arrivait en STS, un bac pro (obtenu au repêchage) en poche. Elle semblait convaincue que pour réussir, il fallait surtout apprendre pour réciter, ce que d'ailleurs, elle n'avait certainement jamais fait depuis l'école maternelle.

L'article de Richard Foechterlé sur *La constante macabre* paru dans les *Cahiers d'économie et gestion* de septembre 2012 (suite au colloque MCLCM auquel il avait assisté) m'a rappelé mes valeurs de bienveillance et de regard positif. J'ai décidé de censurer les notes les plus basses comme le font les collègues finlandais. Pour eux, aucune note ne peut être inférieure à 8 parce que tout ratage doit pouvoir être rattrapé.

En octobre, Leila a eu la surprise de voir son 2/20 barré d'une croix et transformé en 8/20. En effet, j'avais repris à mon compte la préconisation d'André Antibi d'en finir avec les notes infâmes. Cependant le côté démagogique d'un « cadeau fait à l'élève par son professeur tout puissant » m'embarrassait. J'ai donc ajouté en commentaire : « sous condition d'accepter de lire un article ». J'ai proposé à Leila le marché suivant : « *vous feuillotez cette revue, vous choisissez un article qui vous intéresse, vous le lisez et vous m'en parlez dans les jours qui viennent. Ou bien vous décidez de garder votre note de base* ». Je n'étais pas sûre que ça marche parce que mes étudiants ne lisent jamais de revue sérieuse. J'ai dû préciser que l'édition et le sommaire ne convenaient pas dans ce contrat. J'ai ainsi introduit en classe *Alternatives économiques, Sciences humaines, Les cahiers d'économie et gestion, le journal de l'école de Paris du management, etc.*

J'ai mis en place la même stratégie en première année de STS. En effet, les disciplines que j'enseigne ne font pas l'objet d'un contrôle continu ce qui me donne une marge de liberté parce que les étudiants s'y sentent sécurisés, ils ont moins peur de l'échec. Le climat de la classe a évolué vers davantage de bienveillance. Quand un devoir est raté, les étudiants plaisantent : « *prévoyez un tas de revues pour la correction !* ».

Le débat s'est ouvert plusieurs fois sur « *sommes-nous en concurrence entre étudiants ?* » « *Est-ce juste qu'on puisse avoir un vrai 8 aussi bien qu'un 8 « contractualisé » ?* ». Par ailleurs, nous discutons parfois du contenu de certains articles. Certains ont demandé à emprunter des revues bien qu'ils aient réussi leur contrôle.

Leila a mûri entre la première et la deuxième année de STS. Elle est moins désarmée devant la contrainte d'élaborer des plans. Elle a plus de repères sur les attentes pour le BTS.

Transformer les mauvaises notes en « *8 sous contrat de lecture* » est une opération gagnant-gagnant. C'est une façon de développer l'activité de lecture, de trouver des sujets de discussion intéressants avec les étudiants et de développer la confiance en eux des jeunes. On ne pleure plus pendant mes cours et franchement, j'en suis soulagée.

Sylvie Cordesse Marot, professeur d'Économie et Gestion au lycée Comte de Foix d'Andorre.